No. 7

L'ASPECT HUMAIN DE L'EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

PERSPECTIVE FEDERALE

PAUL WOLF
DIRECTEUR DE L'ELABORATION
DU PROCESSUS
BFEEE
1981

TEXTE REDIGE POUR LA DEUXIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'ASPECT HUMAIN DE LA QUESTION ENERGETIQUE (2ND INTERNATIONAL FORUM, HUMAN SIDE OF ENERGY) QUI A EU LIEU DU 16 AU 19 AOUT 1981 A EDMONTON, ALBERTA

LA CURIOSITE DE L'HOMME EST SANS BORNE; EN FAIT IL S'AGIT PEUT-ETRE DE LA PLUS HUMAINE DES PARTICULARITES. ELLE EST LE PROLONGEMENT DE L'INTERET, DU DESIR ET DE L'INTELLIGENCE ET EST ATTIREE PAR TOUS LES MYSTERES DE L'UNIVERS. NOUS CONNAISSONS TOUS DES GENS QUI CHERCHENT LA REPONSE A UNE MULTITUDE DE QUESTIONS. J'AI UN AMI QUI ETUDIE LES CIVILISATIONS, LES ASPECTS SOCIAUX ET SPIRITUELS AINSI QUE LA DYNAMIQUE. DEPUIS AU MOINS 10 ANS, IL CONSACRE BEAUCOUP D'ENERGIE A SES RECHERCHES. RECEMMENT, NOUS NOUS SOMMES RENCONTRES AFIN D'ECHANGER QUELQUES POINTS DE VUE. JE LUI AI ALORS POSE UNE QUESTION QUI ME PREOCCUPAIT DEPUIS UN CERTAIN TEMPS "QU'ONT EN COMMUN LES CIVILISATIONS?" "EH BIEN, REPONDIT-IL, IL PEUT Y AVOIR DES TRAITS COMMUNS DONT LE PLUS FRAPPANT EST PHYSIQUE: LE BESOIN EN ENERGIE ET LA DEPENDANCE A SON EGARD". JE SUIS D'ACCORD AVEC LUI. ET CETTE PENSEE S'INSCRIT BIEN DANS LE THEME DE LA PRESENTE RENCONTRE, ETANT DONNE QU'EN EXAMINANT L'ASPECT HUMAIN DE L'ENERGIE NOUS NOUS PENCHONS D'UN COUP SUR DEUX IMPORTANTS ELEMENTS DE TOUTE CIVILISATION: LES GENS ET L'ENERGIE.

EN CHERCHANT DAVANTAGE, J'AI DECOUVERT QUE PLUS UNE CIVILISATION EST ORGANISEE, PLUS LE BESOIN ENERGETIQUE DE CHACUN DE SES MEMBRES EST ELEVE. LA DECOUVERTE DU FEU A MARQUE LE DEBUT DE LA CIVILISATION. TOUT AUSSI IMPORTANTE A ETE LA DOMESTICATION DES PLANTES ET DES ANIMAUX DANS LE BUT D'UTILISER UNE PARTIE DE LEUR ENERGIE. L'ECOLOGIE EST EGALEMENT UNE SOURCE D'ENERGIE: PLUS RICHE EST L'ECOLOGIE, PLUS IL Y A DE PLANTES ET D'ANIMAUX POUR FOURNIR DE L'ENERGIE.

DE CE POINT DE VUE, L'ASPECT HUMAIN DE L'ENERGIE EST DONC UNE LONGUE HISTOIRE. PAR CONTRE, CELLE DU COTE HUMAIN DE L'EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES EST BEAUCOUP PLUS COURTE ET MALHEUREUSEMENT MOINS ROMANESQUE.

JE VAIS EXPOSER LA QUESTION EN PRESENTANT LES DEUX ASPECTS: LE PUBLIC CANADIEN, QUI CONSTITUE UNE PARTIE IMPORTANTE D'UN TEL EXAMEN, QU'IL SOIT PROVINCIAL OU FEDERAL, ET LES GENS QUI S'EMPLOIENT A INVENTER ET A METTRE EN PRATIQUE LE PROCESSUS D'EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES.

LA MAJEURE PARTIE DE CE QUE J'AI A DIRE AU SUJET DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC AUX EXAMENS CONCERNE EGALEMENT LES PROCESSUS FEDERAL ET PROVINCIAUX. MAIS QUAND JE PARLE DES INVENTEURS ET DES UTILISATEURS, JE M'APPUIE SUR MON EXPERIENCE PARMI CES GENS ET JE VISE UNIQUEMENT LE PROCESSUS FEDERAL: LE PROCESSUS D'EVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT.

ON S'ACCORDE GENERALEMENT A DIRE QUE LE DESIR DE PROTEGER L'ENVIRONNEMENT A FAIT SURFACE A LA FIN DES ANNEES 1950 ET QUE LE DEBUT DE TOUT LE MOUVEMENT SOCIAL QUI S'ENSUIVIT A ETE MARQUE PAR LA PUBLICATION DU PRINTEMPS SILENCIEUX. MAIS IL EST CERTAIN QUE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT REMONTE A BIEN PLUS LOIN. LES ROMAINS AVAIENT DES BAINS ET DES RESEAUX D'EGOUT AINSI QUE DES MOYENS DE PROTEGER LEURS SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU. LES TRIBUS DE LA COTE OUEST QUI PECHAIENT LE SAUMON AVAIENT UN MOYEN SUR DE DISSUADER

QUICONQUE DE JETER QUOI QUE CE FUT DANS LES COURS D'EAU PENDANT LE FRAI: LA MORT POUR LE POLLUEUR. JE SUPPOSE QU'EN CHERCHANT UN PEU, ON POURRAIT TROUVER DE NOMBREUX AUTRES EXEMPLES.

BIEN QUE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NE SOIT PAS CHOSE NOUVELLE, LA PREVENTION L'EST CERTAINEMENT POUR TOUTES LES NATIONS INDUSTRIALISEES DE L'OCCIDENT. ICI, AU CANADA, NOUS DISPOSONS D'UN MECANISME A CET EFFET DEPUIS HUIT ANS.

ET CE MECANISME COMPORTE UN ASPECT TRES HUMAIN. JE VAIS EN PARLER EN PRENANT COMME EXEMPLE LE PROCESSUS FEDERAL D'EVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT (PEEE). LE PEEE EST ADMINISTRE POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT. IL S'AGIT D'UN PROCESSUS DECENTRALISE. LES MINISTERES ET ORGANISMES FEDERAUX SONT TENUS D'EXAMINER LEURS PROJETS, PROGRAMMES ET ACTIVITES AFIN D'EN DECELER LES EFFETS POSSIBLES SUR L'ENVIRONNEMENT, DES LE DEBUT DE LEUR PLANIFICATION. LE PEEE S'APPLIQUE AUSSI A L'INDUSTRIE, DANS LE CAS OU LE PROJET VISE EXIGE L'UTILISATION DE TERRES, DE BIENS OU DE FONDS FEDERAUX. DANS LES CAS OU IL SEMBLE QUE LES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT POURRONT ETRE CONSIDERABLES OU QUE LE PUBLIC PEUT CONSIDERER CES EFFETS COMME GRAVES, LE PROJET EST SOUMIS A NOTRE BUREAU OU IL SUBIRA UN EXAMEN OFFICIEL.

MAIS, QUEL EST LE RAPPORT DE TOUT CECI AVEC L'ENERGIE? LE PEEE S'APPLIQUE A DES PROJETS NECESSITANT L'USAGE DE TERRES, DE BIENS OU DE FONDS FEDERAUX. OR, ETANT DONNE QUE LES TERRES FEDERALES SONT IMMENSES - LE YUKON ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST AINSI QUE LES TERRES DES

AUTOCHTONES - ET QUE LES PROJETS ENERGETIQUES SONT HABITUELLEMENT COUTEUX ET EXIGENT DES FONDS FEDERAUX, LES PROJETS D'EXPLORATION OU D'EXPLOITATION ENERGETIQUE SONT SOUVENT ASSUJETTIS AU PEEE. PAR EXEMPLE, LE BUREAU A DEJA EXAMINE LES PROJETS ENERGETIQUES SUIVANTS:

CENTRALE NUCLEAIRE DE POINTE LEPREAU AU NOUVEAU-BRUNSWICK, MAI 1975

WRECK COVE, ILE DU CAP-BRETON (NOUVELLE-ECOSSE), PROJET D'ENERGIE HYDRO-ELECTRIQUE, 1ER AOUT 1976

PROJET DU GAZODUC DE LA ROUTE DE L'ALASKA, YUKON, PHASE 1, 1ER AOUT 1977

PROJET DE RAFFINERIE D'URANIUM DE L'ELDORADO NUCLEAIRE LIMITEE, A PORT GRANBY (ONTARIO), 12 MAI 1978

FORAGE HAUTURIER DANS L'EST DE L'ARCTIQUE - SUD DU DETROIT DE DAVIS, T. N.-O., 1ER NOVEMBRE 1978

FORAGE HAUTURIER - DETROIT DE LANCASTER, T.N.-O., FEVRIER 1979

RAFFINERIE D'HEXAFLUORURE D'URANIUM DE L'ELDORADO, EN ONTARIO, FEVRIER 1979

GAZODUC DE LA ROUTE DE L'ALASKA, YUKON - PHASE II, AOUT 1979

RAFFINERIE D'URANIUM DE L'ELDORADO, WARMAN (SASKATCHEWAN), JUILLET 1980

PROJET "ARCTIC PILOT" (TRANSPORT DE GAS NATUREL LIQUEFIE) NORD, T.N.-O. OCTOBRE 1980

PROJET HYDRO-ELECTRIQUE, COURS INFERIEUR DU CHURCHILL, LABRADOR, DECEMBRE 1980

MISE EN VALEUR DU CHAMP PETROLIFERE DE NORMAN WELLS ET PIPELINE, T. N.-O., JANVIER 1981

GAZODUC DE LA ROUTE DE L'ALASKA, PHASE III

ACTUELLEMENT, LES PROJETS SUIVANTS FONT L'OBJET D'UN EXAMEN PAR LE BUREAU:

PROJET "ARCTIC PILOT" - TERMINAL SUD

MER DE BEAUFORT - PRODUCTION EVENTUELLE D'HYDROCARBURES

EST DE L'ARCTIQUE (PROJET DE FORAGE HAUTURIER - NORD DU DETROIT DE DAVIS)

GRAND BANC (T.-N.) - PRODUCTION DE PETROLE

SLAVE RI VER - COMPLEXE HYDRO-ELECTRIQUE

TOUT COMME LA CIVILISATION, CES EXAMENS ONT QUELQUE CHOSE EN COMMUN: LA PARTICIPATION DU PUBLIC, QUI CONSTITUE L'ELEMENT HUMAIN DE LA PLANIFICATION DES PROJETS ENERGETIQUES. EN FAIT, L'ASPECT HUMAIN CONSTITUE MAINTENANT L'UN DES ELEMENTS ACTIFS CLES DE TOUTE EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES AU CANADA. J'AJOUTERAI QU'IL S'AGIT DE LA COMPOSANTE PRINCIPALE DU PEEE.

OR, CET ETAT DE CHOSES N'EST PAS LE FRUIT DU HASARD. IL Y A MEME UN COTE HUMAIN A LA CONCEPTION ET AU DEVELOPPEMENT DE L'ASPECT HUMAIN. (MENTIONNONS ENC~RE UNE FOIS LES DEUX PARTIES DE L'EQUATION: LE COTE PUBLIC ET LE COTE INTERNE). CHAQUE ETAPE A SOIGNEUSEMENT ETE PENSEE. LE PROCESSUS A ETE CREE PAR UN MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET APPUYE PAR TOUS SES SUCCESSEURS (SIX). EN RETRACANT CETTE CROISSANCE, JE VAIS TENTER DE DONNER CREDIT A TOUS LES PARTICULIERS ET GROUPES QUI SONT, JE LE CROIS, A L'ORIGINE DE LA CHOSE.

JE VAIS D'ABORD POSER DEUX HYPOTHESES:

- IL SURVIENT DES CONFLITS ENTRE DES GROUPES QUI N'ONT PAS LES MEMES VALEURS OU ASPIRATIONS, NI LES MEMES RESSOURCES OU POUVOIRS;
- LES QUESTIONS QU'ILS SE POSENT QUANT A L'AVENIR PROVOQUENT ANXIETE ET CRAINTE.

J'AJOUTERAI, COMME CORROLAIRE, QU'IL FAUT DES ENERGIES POUR MINIMISER LES CONFLITS ET APAISER LES CRAINTES. IL FAUT EGALEMENT PLANIFIER ET TOUS LES INTERESSES DOIVENT METTRE LA MAIN A LA PATE.

POUR RAPPELER L'EVIDENCE, QUI EST PARFOIS OUBLIEE, JE SOULIGNERAI QUE NOUS AVONS UN SYSTEME DE GOUVERNEMENT QUI EST FONDE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS, CES DERNIERS DEVANT FAIRE SAVOIR COMMENT ILS VEULENT ETRE GOUVERNES. THEORIQUEMENT, LA PLUS GRANDE INFLUENCE DONT NOUS DISPOSONS SUR LES REPRESENTANTS QUE NOUS ELISONS VIENT DU BULLETIN DE VOTE. EN PRATIQUE, CEPENDANT, DIVERS GROUPES TENTENT D'INFLUENCER LES ELUS ENTRE LES PERIODES ELECTORALES. C'EST LA QUE LES GROUPES PEU ORGANISES ET LES PARTICULIERS PEUVENT SE SENTIR DESAVANTAGES.

UN MOYEN ADDITIONNEL DE PARTICIPATION, COMME LE PROCESSUS FEDERAL D'EXAMEN DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES, AIDE A CORRIGER LA SITUATION. IL PERMET AUX GROUPES ET AUX PARTICULIERS MOINS NANTIS ET MOINS PUISSANTS DE DIRE LEUR MOT DANS LA PLANIFICATION GOUVERNEMENTALE, EN DES MOMENTS AUTRES QUE LES ELECTIONS.

LA PLANIFICATION EST UNE ACTIVITE TRES HUMAINE QUI TRADUIT LES VALEURS SOCIALES EN POLITIQUES ET EN PROGRAMMES. ELLE EST COMMUNE A TOUTES LES COUCHES DE TOUTES LES SOCIETES - AUTRE TRAIT COMMUN. MAIS ELLE N'EST PAS QU'UN SIMPLE MOYEN DE RETABLIR DES DIVERGENCES D'OPINIONS SUR DES OBJECTIFS AVANCES PAR DES EXPERTS; ELLE EST EN PLUS UNE VOIE QUI PERMET DE CHOISIR LES OBJECTIFS ET DE DIRE QUI DEVRAIT ASSUMER LES FRAIS ET PARTAGER LES AVANTAGES.

POUR BIEN VOUS SITUER, JE VAIS VOUS EXPLIQUER BRIEVEMENT POURQUOI JE QUALIFIE D'HUMAIN LE PEEE: IL Y A UN COTE HUMAIN AU PEEE PARCE QUE L'ON DOIT ABSOLUMENT OBTENIR LES OPINIONS DES GENS.

JE ME PERMETS D'UTILISER COMME EXEMPLE LE PROJET DE PRODUCTION D'HYDROCARBURES DANS LA MER DE BEAUFORT. LES SOCIETES CONCERNEES SONT DOME, ESSO ET GULF. DANS CE CAS, L'ASPECT HUMAIN DE LA QUESTION A COMPORTE:

1) UNE CONSULTATION PRECOCE POUR SUSCITER L'INTERET ET CERNER LES PROBLEMES;
   - TOUTES LES ORGANISATIONS AUTOCHTONES INTERESSEES DU NORD ONT ETE CONTACTEES;
   - ON A PARFOIS COMMUNIQUE DIRECTEMENT AVEC LES COLLECTIVITES DU DELTA ET DE LA VALLEE DU MACKENZIE
   - TOUS LES PRINCIPAUX ENVIRONNEMENTALISTES NON GOUVERNEMENTAUX (ENGO) ONT ETE CONTACTES.

2) UN SEMINAIRE SUR LES QUESTIONS SUSCITANT DES INQUIETUDES;

- A CALGARY, ENDROIT LE PLUS CENTRAL POUR TOUS LES INTERESSES; ON A DEMANDE D'AVANCE DES DECLARATIONS; ON LES A IMPRIMEES ET DISTRIBUEES A TOUS LES PARTICIPANTS; DES EXPOSES ONT ETE DONNES ET ON A TENU DES DISCUSSIONS; LES PROMOTEURS ONT EXPLIQUE LEURS PLAN;
- TOUS LES PARTICIPANTS INSCRITS ONT RECU UNE TRANSCRIPTION DES DELIBERATIONS.

3) TROIS SERIES DE VISITES ONT EU LIEU, DANS DES AGGLOMERATIONS NORDIQUES, AFIN D'INFORMER LES GENS. ON A EU RECOURS A DES INTERPRETES.

4) L'OUVERTURE D'UN BUREAU A INUVIK; UN AUTOCHTONE Y TRAVAILLE POUR DONNER ET RECUEILLIR DES INFORMATIONS.

5) UNE LIAISON CONTINUE AVEC:

- LES GROUPES D'AUTOCHTONES
- LES ENGOS
- LES MINISTERES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX
- LES GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX

6) LA REDACTION ET LA DIFFUSION D'UN DOCUMENT EXPLIQUANT LA FACON DONT LES ETUDES ENVIRONNEMENTALES DOIVENT ETRE MENEES, POUR QUE LE PUBLIC PUISSE PRESENTER DES SUGGESTIONS POUR LA REDACTION DEFINIT1 VE DES DIRECTIVES. CE DOCUMENT, TANT DANS SA FORME

INTEGRALE QUE DANS SA FORME ABREGEE, A ETE TRADUIT EN DIALECTES INUITS DE L'EST ET DE L'OUEST DE L'ARCTIQUE.

- DES ENREGISTREMENTS SUR CASSETTES DU RESUME ONT ETE FAITS DANS CES DEUX DIALECTES, A L'INTENTION DES STATIONS DE RADIO COMMUNAUTAIRE.

7) IL Y AURA, EN OUTRE:

- DES REUNIONS PORTANT SUR LES DIRECTIVES, DANS TOUTES LES REGIONS, EN NOVEMBRE ET DECEMBRE; LA COMMISSION RENCONTRERA LES GENS DANS LEUR PROPRE REGION AFIN DE DISCUTER PUBLIQUEMENT DES DIRECTIVES; TOUS LES PARTICIPANTS POURRONT OBTENIR UNE COPIE DES VERBATIMS DES DEBATS;
- PUBLICATION ET DISTRIBUTION A TOUS LES PARTICIPANTS DES DIRECTIVES FINALES, FONDEES SUR LES RESULTATS DE CES REUNIONS;
- REDACTION, PAR LES PROMOTEURS DU PROJET, D'UN ENONCE DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES (EIE) FONDE SUR LES DIRECTIVES ET QUE POURRA SE PROCURER LE PUBLIC;
- DES REUNIONS PUBLIQUES POUR DISCUTER DE L'EIE, DANS LES REGIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE TOUCHEES PAR LA PROPOSITION; POUR SATISFAIRE D'AUTRES GROUPES, IL SE PEUT QUE DES REUNIONS AIENT LIEU A UN CENTRE SITUE DANS LE SUD; ON DEMANDERA DES RESUMES PAR RCRIT, MAIS ON ACCPETERA LES EXPOSES VERBAUX; LES PERSONNES QUI PRESENTERONT UN DOCUMENT OU UN EXPOSE VERBAL POURRONT SE PROCURER COPIES DES VERBATIMS DES DEBATS;
- EXAMEN DE TOUT CE QUI PRECEDE PAR LA COMMISSION QUI REDIGERA ENSUITE UN RAPPORT A L'INTENTION DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

CONTENANT UNE SERIE DE RECOMMANDATIONS; IL S'AGIRA D'UN DOCUMENT PUBLIC; TOUS LES PARTICIPANTS ET PARTIES INTERESSEES EN RECEVRONT COPIE.

DONC, IL Y A UN TRES GRAND NOMBRE DE POINTS D'INTERACTION ENTRE LES INTERESSES DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES.

PERMETTEZ-MOI UN COMMENTAIRE: LA MARCHE A SUIVRE CONCERNANT LES REUNIONS ORGANISEES POUR EXAMINER LES EIE A ETE FORTEMENT CRITIQUEE PAR DIFFERENTES INSTANCES QUI NE LA JUGENT PAS "SUFFISAMMENT RIGOUREUSE". PLUTOT QUE DE DISCUTER DE CETTE QUESTION, J'OFFRE UN DOCUMENT INTITULE "LES COMMISSIONS D'EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES - CE QU'ELLES SONT - CE QU'ELLES FONT", A CEUX QUI VEULENT POUSSER L'ETUDE DE LA QUESTION ET SE FAIRE UNE IDEE A EUX.

JE TIENS CEPENDANT A SOULIGNER QUE SI LES REUNIONS SE TIENNENT DANS UN CLIMAT MOINS RIGIDE, C'EST QUE NOUS TENTONS DE SIMPLIFIER LE PROCESSUS ET DE LE RENDRE MOINS REBARBATIF AUX GENS ORDINAIRES. JE CONSIDERE QU'IL S'AGIT D'UN OBJECTIF LOUABLE.

MAIS COMMENT TOUT CELA A-T-IL COMMENCE?

IL NE FAIT AUCUN DOUTE QUE LE PREMIER PAS VERS L'HUMANISATION DU PROCESSUS FEDERAL D'EXAMEN DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES A ETE FAIT PAR JACK DAVIS, LORSQU'IL ETAIT MINISTRE DES PECHES ET DE

L'ENVIRONNEMENT. IL TENAIT CHAQUE SEMAINE DES DEJEUNERS-CAUSERIE AVEC SES HAUTS FONCTIONNAIRES AFIN DE LEUR FAIRE PART DE SES IDEES SUR CE SUJET. IL CONSIDERAIT QUE LES MESURES PRISES EN VERTU DE LA NEPA DES USA ETAIENT TROP "RIVALISANTES" ET QUE LE CANADA DEVAIT EVITER UNE APPROCHE SEMBLABLE. IL CROYAIT AUSSI QUE LE DOMAINE ETAIT TROP NOUVEAU, ENCORE TROP EXPERIMENTAL, POUR ETRE ASSUJETTI A DES MESURES LEGISLATIVES. C'EST POURQUOI ON N'ADOPTA PAS DE LOI. PLUTOT, LE CABINET A PREFERE EDICTER UNE DIRECTIVE EXPOSANT LE BUT, LES OBJECTIFS ET LES PROCEDURES DU PROCESSUS. VOICI CE QUE DISAIT, EN SUBSTANCE, LE DOCUMENT DE 1973:

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE CONCERT AVEC D'AUTRES MINISTRES, DEVRAIT ETABLIR:

A) UNE PROCEDURE D'APPLICATION DU PROCESSUS D'EVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT, Y COMPRIS DES MODALITES POUR PERMETTRE AU PUBLIC DE PRESENTER SES POINTS DE VUE SUR LES QUESTIONS ET POUR TENIR DES AUDIENCES PUBLIQUES AUX MOMENTS APPROPRIES.

A REMARQUER LA LATITUDE ET LA SOUPLESSE DE CETTE INSTRUCTION. CEPENDANT, D'AUTRES PRECISIONS ETAIENT DONNEES PLUS LOIN DANS LE MEME DOCUMENT:

LE MINISTRE. ..DEVRAIT ETABLIR:

B) UNE COMMISSION D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE, COMPOSEE DE PERSONNES COMPETENTES DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT...

VOICI LE FONDEMENT DES FONCTIONS DE LA COMMISSION:

QUE LE PUBLIC PUISSE PRENDRE CONNAISSANCE DES ENONCES DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES SOUMISES POUR EXAMEN (SAUF SUR INDICATION CONTRAIRE DU TITULAIRE DU MINISTERE CHARGE DE LA QUESTION, DE CONCERT AVEC LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT) ET AIT SUFFISAMMENT DE TEMPS POUR EXPOSER SON POINT DE VUE, TOUT EN RECONNAISSANT LA NECESSITE D'EVITER TOUT RETARD INUTILE DANS LA REALISATION DE L'EXAMEN.

VOILA UN ENONCE "REVOLUTIONNAIRE" POUR UNE EPOQUE OU LE MOUVEMENT POUR LA LIBERTE D'ACCES A L'INFORMATION N'ETAIT PAS CE QU'IL EST AUJOURD'HUI.

UNE INSTRUCTION SUBSEQUENTE DEMANDAIT L'ETABLISSEMENT D'UN COMITE CHARGE D'EXAMINER L'AVANCEMENT DES TRAVAUX; LE COMITE INTERMINISTERIEL DE L'ENVIRONNEMENT. IL DEVAIT EXAMINER LE PEEE A LA FIN DE LA PREMIERE ANNEE D'EXISTENCE ET RECOMMANDER AU CABINET, PAR LE BIAIS DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, TOUTES MESURES QU'IL JUGEAIT NECESSAIRES.

LE COMITE A PROPOSE QUELQUES MESURES QUI ONT ETE REALISEES GRACE A UNE RESOLUTION DU CABINET DE MARS 1977. CONCERNANT L'ASPECT HUMAIN, LES DEUX MODIFICATIONS INTERESSANTES CONSISTAIENT A:

- PERMETTRE LA NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSIONS CHOISIS PARMI LE PUBLIC ET DES ORGANISATIONS AUTRES QUE LE MINISTERE DES PECHES ET DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MINISTERE PARRAIN;

- GARANTIR QUE LES MINISTERES ET ORGANISMES FEDERAUX FOURNISSENT DES RENSEIGNEMENTS AU PUBLIC ET TENTENT D'EN OBTENIR LES REACTIONS A L'EGARD DE LEURS PROJETS, AU DEBUT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION, AVANT QUE SOIENT PRISES DES DECISIONS CRUCIALES ENTRAINANT DES SITUATIONS DIFFICILES A MODIFIER PAR LA SUITE, QUELLE QUE SOIT L'OPINION DU PUBLIC.

AINSI, LA COMMISSION S'EST ELARGIE DE MANIERE A ETRE POTENTIELLEMENT BEAUCOUP MOINS GOUVERNEMENTALE; TOUS LES ORGANISMES INTERESSES ONT RECU L'ORDRE DE CONSULTER LE PUBLIC. EN FAIT, QUELQUE TEMPS APRES AVOIR QUITTE LE POSTE DE MINISTRE RESPONSABLE, JACK DAVIS AVAIT ATTEINT SON BUT: L'ETABLISSEMENT D'UN PROCESSUS PREVOYANT L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DU PUBLIC. LE FAIT QUE CELA ETAIT SON OBJECTIF PREMIER A ETE MIS EN EVIDENCE LORS DE L'ANNONCE QU'IL A FAITE DU PEEE A LA CHAMBLE DES COMMUNES, LE JEUDI 14 MARS 1974; EN SUBSTANCE IL A DIT:

> LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS AU PUBLIC EST UN ELEMENT IMPORTANT. DONC, LES EVALUATIONS ECRITES FAITES PAR LA COMMISSION SERONT RENDUES PUBLIQUES. EN OUTRE, LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST EGALEMENT UNE CONSTITUANTE ESSENTIELLE...

IL POURSUIVIT:

> J'ESPERE QUE LE PROCESSUS NOUS PERMETTRA D'EVITER LES RETARDS ET AUTRES TRAQUENARDS QUE L'ON POURRAIT CONNAITRE DANS UNE DEMARCHE STRICTEMENT FONDEE SUR DES MESURES LEGISLATIVES. JE CROIS QUE NOTRE APPROCHE EST LA BONNE. NOUS NE FREINERONS PAS INUTILEMENT

LES PROJETS IMPORTANTS N'AYANT PAS D'EFFETS NUISIBLES A L'ENVIRONNEMENT ET, CONTRAIREMENT A CE QUI SE PASSE AUX USA, NOUS NE FERONS PAS UN MAUVAIS NOM AU PROCESSUS. ON NE POURRA PAS NOUS ACCUSER DE BLOQUER TOUS LES PROJETS. EN MEME TEMPS, NOUS RENDRONS PUBLIQUES UNE QUANTITE CONSIDERABLE D'INFORMATIONS...

PASSONS MAINTENANT A LA PRATIQUE, LA MISE EN PLACE DU PROCESSUS SELON LES INSTRUCTIONS DU CABINET. IL N'EXISTAIT PAS DE REGLEMENTS SUR LESQUELS SE GUIDER, PAS DE GUIDE NI DE PROCESSUS AUX CARACTERISTIQUES SEMBLABLES POUVANT SERVIR DE MODELE. IL FALLAIT TOUT INVENTER, A PARTIR D'IDEES ET D'EXPERIENCES DE NOMBREUSES SOURCES, ET SE LIVRER A UNE PART D'AJUSTEMENTS EMPIRIQUES.

LE PREMIER EXAMEN A PORTE SUR LE PROJET DE CENTRALE NUCLEAIRE A POINTE LEPREAU AU NOUVEAU-BRUNSWICK. LA REUNION PUBLIQUE A EU LIEU A SAINT-JEAN, LE 3 AVRIL 1976, ET A DURE UNE JOURNEE. ON S'APERCOIT, A LA LECTURE DU RAPPORT, QUI EST DOULOUREUSEMENT FRANC, QUE CETTE PREMIERE EXPERIENCE ACCUSAIT DE NOMBREUSES LACUNES. MAIS LE BUREAU EN TIRA UNE LECON PRIMORDIALE: LA CREDIBILITE EST LA PREMIERE CONDITION DU SUCCES; ON ENTEND PAR CREDIBILITE CELLE QUI SE RAPPORTE A LA PROCEDURE (QUE FAIT-ON?) ET CELLE QUI A TRAIT AU PROCESSUS (COMMENT LE FAIT-ON?). VOULOIR QUE LE PUBLIC CROIE QUE NOUS SOMMES JUSTES, OUVERTS ET HONNETES SEMBLE PLUTOT SIMPLE. MAIS IL A ETE DIFFICILE DE CREER ET D'ENTRETENIR CETTE CREDIBILITE.

VOYEZ-VOUS, L'ANALYSE D'UN ENONCE D'INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES DEPEND GRANDEMENT DE L'EXAMEN QU'EN FAIT LE PUBLIC. CE DERNIER OU, SI VOUS PREFEREZ, LES GENS CONSTITUENT UN ELEMENT ABSOLUMENT NECESSAIRE. MAIS COMMENT FAIRE POUR INTEGRER CET ELEMENT AU PROCESSUS?

LE DEUXIEME EXAMEN A PORTE SUR LE PROJET HYDRO-ELECTRIQUE DE WRECK COVE, EN JUILLET 1977, ET A ETE LUI AUSSI "RUDIMENTAIRE", MAIS BEAUCOUP PLUS OUVERT, ET A DONNE LIEU A QUELQUES REPONSES DE PLUS.

LA LECTURE DU RAPPORT MONTRE LES LECONS APPRISES AU SUJET DU RENFORCEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC POUR LA CREATION ET LE MAINTIEN DE LA CREDIBILITE. VOICI QUELQUES EXEMPLES:

UN GROUPE D'ETUDE FEDERAL-PROVINCIAL A PRODUIT DES DIRECTIVES CONCERNANT L'EIE ET A ORGANISE L'EXAMEN D'UN EIE PRELIMINAIRE PAR DES SCIENTIFIQUES DU GOUVERNEMENT FEDERAL ET DES SPECIALISTES DE L'EXTERIEUR. DE PLUS, LA COMMISSION A POSE DES QUESTIONS A LA NOVA SCOTIA POWER COMMISSION (NSPC) ET A SES CONSULTANTS POUR ETRE ECLAIREE SUR PLUSIEURS POINTS.

ELLE A RECU LES OPINIONS DU PUBLIC SUR L'EIE PRELIMINAIRE LORS D'UNE REUNION PUBLIQUE. UN COURT EXPOSE, PRESENTE PAR LA NSPC ET SES CONSULTANTS, SUR LA NATURE ET LES REPERCUSSIONS POSSIBLES DU PROJET A ETE SUIVI PAR DES INTERVENTIONS DE PARTICIPANTS INSCRITS. LA REUNION S'EST TERMINEE PAR UNE COURTE PERIODE DE QUESTIONS. ON A RECU 10 COMMUNICATIONS DONT 9 ONT ETE PRESENTEES VERBALEMENT. ENVIRON 200 PERSONNES ONT ASSISTE A LA REUNION.

MAIS NOUS VOICI A LA PARTIE PRINCIPALE.

APRES LES REUNIONS PUBLIQUES DE BADDECK, ON DECOUVRIT QUE LE RESERVOIR PREVU A CHETICAMP CAUSERAIT L'INONDATION D'ENVIRON 375 ACRES DU PARC NATIONAL DES HAUTES TERRES DU CAP-BRETON. CE DETAIL NE FIGURAIT PAS DANS LE PREMIER ENONCE DES INCIDENCES. ON DEMANDA ALORS A LA NSPC D'ETUDIER LE PROBLEME ET DE TROUVER UN AUTRE MOYEN D'EMMAGASINER L'EAU AFIN D'EVITER OU DE MINIMISER L'INONDATION DU PARC. UN AUTRE EIE FUT DONC REDIGE PUIS DISTRIBUE AUX BIBLIOTHEQUES D'HALIFAX ET DU CAP-BRETON ET AUX BUREAUX DE PARCS CANADA ET DE LA NSPC. ON EN FIT EGALEMENT PARVENIR COPIE AUX INTERVENANTS DE LA REUNION PUBLIQUE DE JUILLET 1976, TENUE A BADDECK.

LA COMMISSION A ANNONCE LA TENUE DE REUNIONS PUBLIQUES A HALIFAX ET SYDNEY, DANS PLUSIEURS JOURNAUX DE LA NOUVELLE-ECOSSE, DE FACON A OBTENIR LES POINTS DE VUE DU PUBLIC SUR LES REPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES DE L'UTILISATION DES TERRES FEDERALES DANS LA REGION DU LAC CHETICAMP. LES AVIS INDIQUAIENT LES ENDROITS OU IL ETAIT POSSIBLE D'EXAMINER L'EIE FINAL ET ANNONCAIT LES REUNIONS 30 JOURS A L'AVANCE.

EN BREF, LES AMELIORATIONS FAITES PENDANT CET EXAMEN ONT ETE:

1) DE DEMANDER UN MEILLUER EIE LORSQUE L'ORIGINAL EST INSATISFAISANT, D'ATTENDRE LA NOUVELLE VERSION ET DE L'EXAMINER EN PUBLIC;
2) DE RENDRE L'EIE LARGEMENT DISPONIBLE AU MOINS 30 JOURS AVANT LES REUNIONS PUBLIQUES;

3) D'ANNONCER LES REUNIONS PUBLIQUES ET D'INDIQUER LES ENDROITS OU IL EST POSSIBLE D'EXAMINER L'EIE, DANS LES JOURNAUX LOCAUX;

4) DE TENIR DES REUNIONS PUBLIQUES DANS PLUSIEURS CENTRES, POUR FACILITER LA PARTICIPATION DU PUBLIC.

ON DISPOSAIT ALORS DE LA TRAME DES FUTURS EXAMENS: INFORMATION APPROPRIEE, ACCESSIBILITE SATISFAISANTE; TEMPS SUFFISANT POUR L'EXAMEN; OPINIONS DE SPECIALISTES DISPONIBLES ET FACILITE D'ACCES DU PUBLIC A LA COMMISSION, POUR FAIRE CONNAITRE SES POINTS DE VUE. ON NE PEUT CITER AVEC CERTITUDE TOUTES LES INFLUENCES QUI ONT DONNE LIEU A CE RESULTAT, MAIS JE PUIS VOUS DIRE, POUR LE SAVOIR PERSONNELLEMENT, QUE LES GENS QUI ONT PRIS PART A LA PLANIFICATION DE CET EXAMEN - R.R. LOGIE, CHEF DU BUREAU, H.M. HILL, PRINCIPAL ADJOINT, W.S. TAIT, M. WARDER ET A. WINMILL, ONT PUISE DANS DE NOMBREUX TEXTES, ARTICLES ET SOURCES, ONT CONSULTE DES SPECIALISTES ET ONT ETE INFLUENCES POSITIVEMENT PAR LES ENQUETES BERGER.

SUITE A CET EXAMEN, UN CERTAIN NOMBRE D'ENVIRONNEMENTALISTES NON GOUVERNEMENTAUX (ENGO), DONT LE PRINCIPAL EST PEUT-ETRE LE COMITE DES RESSOURCES DE L'ARCTIQUE CANADIEN, ET DIVERSES SOCIETES, UNIVERSITES ET ORGANISATIONS INTERESSEES PAR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ONT COMMENCE A SE JOINDRE AU COURANT EVOLUTIONNISTE. LE CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE L'ENVIRONNEMENT, CONSTITUE DE PARTICULIERS NOMMES PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, A PUBLIE SON PROPRE EXAMEN DU PROCESSUS ET A FAIT PART AU MINISTRE DES PREOCCUPATIONS DES ENGO.

LORS DU 4E EXAMEN, CELUI DU PROJET DE RAFFINERIE D'URANIUM DE L'ELDORADO NUCLEAIRE A PORT GRANBY (ONTARIO), ON CONNAISSAIT BIEN LES IMPERATIFS DU MAINTIEN DE LA CREDIBILITE. CEPENDANT CETTE FOIS, LA COMMISSION ECRIVAIT: L'ANALYSE A AMENE LES MEMBRES A RECOMMANDER EN GENERAL QUE LE PROJET NE SOIT PAS REALISE A L'ENDROIT CHOISI A PORT GRANBY (ONTARIO). LES RAISONS ETAIENT A LA FOIS MATERIELLES ET SOCIALES:

A) MATERIELLES: LE SYSTEME PROPOSE D'ENTREPOSAGE DES DECHETS N'AVAIT PAS ENCORE ETE VERIFIE;

B) SOCIALES: LA RAFFINERIE AURAIT UN IMPACT GLOBAL NEGATIF SUR LES ENVIRONS. BIEN QUE L'USINE AMENERAIT UN BIENFAIT ECONOMIQUE POUR LE CANADA, LA REGION IMMEDIATE NE PROFITERAIT PAS DE CES AVANTAGES. RIEN NE JUSTIFIE OU NE NECESSITE L'EMPLACEMENT DE L'USINE EN CET ENDROIT NI, EN FAIT, SUR D'AUTRES TERRES AGRICOLES.

LA REGION DISPOSE D'UN POTENTIEL ELEVE ET A LONG TERME EN MATIERE D'AGRICULTURE. LA ZONE RIVERAINE DU LAC BENEFICIE D'UNE SAISON PRODUCTIVE PLUS LONGUE QUE LES TERRES DE MEME QUALITE SITUEES A QUELQUES MILLES PLUS AU NORD, A CAUSE DE L'EFFET ADOUCISSANT DU LAC.

LE PROJET ENTRAINERAIT UNE INTRUSION DANS UNE REGION DONT LE CARACTERE ACTUEL ET FUTUR EST ET DEMEURERA RURAL ET A VOCATION PRINCIPALEMENT AGRICOLE.

EN FAIT, LE PROJET NE SE CONFORME PAS AU PLAN REGIONAL ET VA A L'ENCONTRE DE LA POLITIQUE PROVINCIALE EN MATIERE DE TERRITOIRE AGRICOLE, SURTOUT EN CE QUI CONCERNE DES TERRES D'UNE TELLE QUALITE ET SI BIEN SITUEES.

CE FUT UN CHOC: UN REFUS, LA CHOSE QUI, SELON LES OBSERVATEURS, N'ARRIVERAIT JAMAIS. POURTANT, ELLE SE PRODUISIT! ET LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET LE CABINET ACCEPTERENT ET APPUYERENT LA RECOMMANDATION. LA COMMISSION ETAIT PRESIDEE PAR JOHN KLENAVIC; C'EST A LUI ET AUX AUTRES MEMBRES DE LA COMMISSION QU'IL FAUT ACCORDER LE CREDIT D'AVOIR FAIT CETTE RECOMMANDATION PRUDENTE. MAINTENANT, NOUS VOYONS CLAIREMENT QUE, BIEN QUE LA DECISION AIT ETE FONDEE SUR LES EFFETS QUE LE PROJET AURAIT PU AVOIR SUR L'ENVIRONNEMENT, LA COMMISSION A TENU COMPTE DES REPERCUSSIONS SOCIALES, POINT AUQUEL JE REVIENDRAI DANS MA CONCLUSION.

LE GRAND PAS SUIVANT, EN MATIERE D'HUMANISATION DU PROCESSUS, A ETE FAIT LORS DU 7E EXAMEN, CELUI DU PROJET DE FORAGE HAUTURIER DANS LE DETROIT DE LANCASTER (T.N.-O.). DANS CE CAS, LA COMMISSION A RENCONTRE DES AUTOCHTONES DE LA REGION ET A DU S'ADAPTER: PETITES REUNIONS, INTERPRETES, TRADUCTEURS, CARACTERE PEU OFFICIEL, RYTHME PLUS LENT, ATTENTION PARTICULIERE ET CALME, ETC...

LES MEMBRES DE LA COMMISSION RETOURNERENT DANS LES VILLAGES UNE SECONDE FOIS ET LOGERENT DANS DES MAISONS PRIVEES, A LA DEMANDE DES RESIDANTS

QUI CONSIDERAIENT QUE LES GENS DU SUD NE LES CONNAISSAIENT PAS ENCORE, C'ETAIT LA UNE ETAPE HUMAINE NECESSAIRE. CE FUT LA DECOUVERTE DU SECOND ELEMENT DES MECANISMES PUBLICS INTERACTIFS: LE CONTEXTE. CE QUE VOUS FAITES ET LA FACON DONT VOUS LE FAITES DOIVENT CADRER DANS LE CONTEXTE SOCIAL VISE.

DEPUIS LORS, NOUS TROUVONS QUE L'IDEE DU CONTEXTE EST UN PRECIEUX OUTIL DE GENERALISATION UTILE. A CAUSE DU TEMPS LIMITE, JE NE PUIS EN PARLER DAVANTAGE, MAIS JE SERAI HEUREUX D'EN DISCUTER AVEC LES INTERESSES, DEVANT UNE TASSE DE CAFE.

UNE FOIS DE PLUS, LA COMMISSION A RECOMMANDE UN REFUS. ELLE A RECOMMANDE QUE LA PROPOSITION DE FORER UN PUITS EXPLORATOIRE DANS LE DETROIT SOIT REM'SE A PLUS TARD, POUR DEUX RAISONS:

1. ELLE N'ETAIT PAS CONVAINCUE DE LA CAPACITE DE L'EXPLOITANT DE FORER EN TOUTE SECURITE;
2. AUCUNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE NE PERMETTAIT AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE DISCERNER S'IL S'AGISSAIT DE LA MEILLEURE UTILISATION OU D'UNE UTILISATION RAISONNABLE DE LA REGION.

CETTE DERNIERE RAISON A ETE MISE EN EVIDENCE DANS LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION (NO 5.1:).

APRES EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LA NORLANDS PETROLEUMS LIMITED DE FORER UN PUITS EXPLORATOIRE DANS LE DETROIT DE LANCASTER EN 1979, ET A LA LUMIERE DES INFORMATIONS RECUEILLIES GRACE AUX AUDIENCES PUBLIQUES,

LA COMMISSION CONSIDERE QU'IL EST IMPOSSIBLE D'EVALUER SERIEUSEMENT CE PROJET SEPAREMENT DES QUESTIONS PLUS VASTES QUI JOUENT SUR TOUTES LES UTILISATIONS DE LA REGION. EN OUTRE, L'ACCEPTABILITE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET NE RELEVE PAS UNIQUEMENT DU JUGEMENT ABSOLU; COMPTE TENU DES DIFFERENTES UTILISATIONS DU DETROIT ET DE LEURS INTERRELATIONS, L'ACCEPTABILITE NECESSITE UNE EVALUATION ET UNE COMPARAISON RELATIVES DES AVANTAGES ET DES INCONVENIENTS DE TOUTES LES OPTIONS AVANT DE PRENDRE LA DECISION DE PREFERER CERTAINS AVANTAGES A D'AUTRES. QUANT A LA QUESTION FONDAMENTALE DE SAVOIR SI L'ON DEVRAIT FAIRE L'EXPLORATION OU L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES DANS LE DETROIT DE LANCASTER, ELLE RELEVE ASSUREMENT DU GOUVERNEMENT. POUR TOUTES CES RAISONS, LA COMMISSION CONCLUT QU'IL SERAIT ARBITRAIRE DE SA PART DE RECOMMANDER LA MISE DE L'AVANT (OU LE BLOCAGE) DU PROJET DE FORAGE EXPLORATOIRE DANS LE DETROIT DE LANCASTER.

LA COMMISSION RECOMMANDE QUE L'ORGANISME FEDERAL DE COORDINATION ET DE PLANIFICATION COMPETENT (MAIN) UTILISE LE TEMPS DE REPORT DU PROJET POUR SE PENCHER D'URGENCE, AVEC UN APPORT SUFFISANT DE LA PART DU PUBLIC A L'ECHELLE TANT NATIONALE QUE REGIONALE ET TENANT COMPTE DES FORCES EN PRESENCE, SUR LA QUESTION DE LA MEILLEURE UTILISATION POSSIBLE DE LA REGION DU DETROIT DE LANCASTER. LA COMMISSION SOULIGNE L'IMPORTANCE DES DIFFERENTS FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.

LE MINISTRE ET LE CABINET ONT ACCEPTE CETTE RECOMMANDATION. IL EN EST RESULTE L'APPLICATION DU PREMIER PLAN REGIONAL POUR LE NORD, SELON LES SUGGESTIONS FAITES PAR LA COMMISSION. LE RAPPORT ET LE PRECEDENT

(NO 6, FORAGE HAUTURIER DANS L'EST DE L'ARCTIQUE - SUD DU DETROIT DE DAVIS, T.N.-O.) ONT ETE PUBLIES EN TROIS LANGUES - INUKTITUT, FRANCAIS ET ANGLAIS; L'INUKTITUT EST LA TRANSCRIPTION PHONETIQUE DU DIALECTE INUIT DE L'EST DE L'ARCTIQUE.

JE PEUX CITER D'AUTRES INNOVATIONS D'IMPORTANCE AMENEES PAR D'AUTRES PERSONNES, COMME LES VISITES DE VILLAGES PAR LA COMMISSION, LA TENUE DE REUNIONS PUBLIQUES PORTANT SUR LES DIRECTIVES ET LA PARTICIPATION DE SPECIALISTES INDEPENDANTS QUI DONNENT LEUR AVIS SUR LES ASPECTS TECHNIQUES DE PROPOSITIONS ET QUI PEUVENT AIDER LE PUBLIC LORS DES REUNIONS. MAIS CE NE SONT LA QUE DES ELEMENTS ACCESSOIRES; LES PRINCIPAUX ONT ETE EVOQUES PLUS HAUT.

L'AVENIR

L'EVOLUTION SE POURSUIT. IL SE PRESENTE D'AUTRES OCCASIONS D'AMELIORER ET DE PERFECTIONNER LE PROCESSUS. NOUS TROUVONS ENCORE LE MOYEN D'ALLER PLUS LOIN DANS CETTE HUMANISATION DU PROCESSUS D'EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES.

LA PLUPART DES AUTRES INSTANCES AU CANADA ONT CONNU DES CHEMINEMENTS SEMBLABLES; LE QUEBEC, PAR EXEMPLE, A OUVERT UN BUREAU SPECIAL POUR LA TENUE DES AUDIENCES PUBLIQUES, ET LA SASKATCHEWAN FOURNIT DES FONDS AUX GROUPES PUBLICS QUI DESIRENT PRENDRE PART AUX EVALUATIONS.

AU BFEEE, NOUS NOUS EFFORCONS D'INTEGRER LES INCIDENCES SOCIALES AUX REPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES, PARCE QUE, DANS LES EFFETS SUBIS PAR LA NATURE, LES GENS VOIENT EGALEMENT LES REPERCUSSIONS SUR LEUR STYLE DE VIE ET LES INCIDENCES SUR LA COLLECTIVITE. NOUS DEVONS EN TENIR COMPTE. PAR AILLEURS, NOUS TENTONS EGALEMENT D'AMELIORER L'ASPECT SCIENTIFIQUE DES EVALUATIONS ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE. TOUS CES PROGRES MARQUERONT UN CHAPITRE SUBSEQUENT DE CETTE HISTOIRE D'HUMANISATION, LORS DE FUTURES DISCUSSIONS, EN UN CADRE DIFFERENT.

POURTANT, UNE CHOSE EST SURE: ON NE PEUT PLUS REALISER DE GRANDS PROJETS ENERGETIQUES SANS TENIR COMPTE DU FACTEUR HUMAIN. ELLE EST REVOLUE L'EPOQUE OU L'ON IMPOSAIT DES CHOIX A UN PUBLIC IMPUISSANT, INCAPABLE DE SE FAIRE ENTENDRE OU DE PARTICIPER.

POUR CERTAINS, LA PARTICIPATION EST LE MEILLEUR MOYEN DE TIRER DES AVANTAGES PERSONNELS QUI CORRESPONDENT AUX INTERETS DE LA COLLECTIVITE. D'AUTRES NE VEULENT PAS QUE LEUR AVENIR SOIT DETERMINE PAR DES ETRANGERS, SURTOUT A LEUR PROPRE DETRIMENT.

LA PARTICIPATION AIDE A GARANTIR L'INTERVENTION DANS LA PLANIFICATION GOUVERNEMENTALE PAR DES GROUPES PEU IMPORTANTS SUR LA SCENE POLITIQUE OU DES AFFAIRES. LA PARTICIPATION MET TOUS LES GROUPES SUR UN PIED D'EGALITE ET FAVORISE LES INTERETS DE TOUS LES NIVEAUX. ELLE SERT DE POINT ENTRE LES EXPERTS ET LES NON-INITIES, ENTRE LES INTERETS LOCAUX, REGIONAUX ET NATIONAUX, AINSI QU'ENTRE LES ELECTEURS ET LES ELUS. LA PARTICIPATION DOIT SE DEROULER DANS UNE ATMOSPHERE EXEMPTE DE TOUT

ELITISME ET DE TOUT SCIENTISME, DANS LE CADRE D'UN PROCESSUS OUVERT A TOUS, DANS LEQUEL TOUS ONT UN ROLE A JOUER; ELLE NE DOIT SURTOUT PAS DONNER LIEU A DES CONFLITS ET A DES AFFRONTEMENTS.

J'AI TENTE AUJOURD'HUI DE MONTRER LE LIEN QUI EXISTE ENTRE LE BFEEE ET LES PROJETS ENERGETIQUES ET DE REVELER L'ASPECT HUMAIN DE L'EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES AU CANADA. J'AI ESSAYE DE MONTRER LES DEUX FACETTES: CELLE DU PUBLIC ET CELLE DES PROMOTEURS.

JE VOUS REMERCIE ET VOUS SIGNALE QUE JE SERAI HEUREUX DE REPONDRE A VOS QUESTIONS, IMMEDIATEMENT OU N'IMPORTE QUAND PENDANT LES SEANCES.

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

1. ENERGY AND SOCIETY, FRED COTTRELL, WESTPORT CONN. GREENWOOD PRESS 1970, 1955.

2. NOUVEAU GUIDE DU PROCESSUS FEDERAL D'EVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT. OTTAWA 1979

3. LES COMMISSIONS D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE - CE QU'ELLES FONT - CE QU'ELLES SONT, OTTAWA 1979

4. SOCIAL IMPACT ASSESSMENT, C.P. WOLF, ENVIRONMENTAL DESIGN RESEARCH ASSOCIATION INC. 1974.

5. SOCIAL IMPACT ASSESSMENT IN SMALL CANADIAN COMMUNITIES, ROY T. BOWLES, TRENT UNIVERSITY, 1979.